
Communiquer au niveau départemental sur la prévention des déchets



Conseil départemental de la Mayenne

39 rue Mazagran

BP 1429

53014 Laval

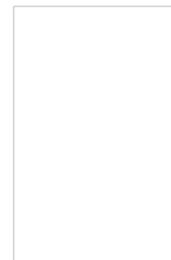
[Voir le site internet](#)

Delphine Montagu

delphine.montagu@lamayenne.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Suite à la révision du PEDMA, le Conseil général de la Mayenne a défini en 2008 une stratégie de communication départementale sur la prévention des déchets qui repose sur les deux grands principes suivants :

- se concentrer dans un premier temps sur les trois axes composter, bien trier, réemployer
- communiquer au niveau départemental sur les grands messages ; alors que la sensibilisation est réalisée localement par les EPCI.

Fin 2009, le département a signé un plan de prévention avec l'ADEME. Cela a permis de mettre en oeuvre cette communication départementale et lui donner une véritable portée.

3 axes de communication ont été développés :

- la réalisation d'une campagne média départementale
- l'élaboration d'outils de communication pour les EPCI
- le financement d'une démonstration sur le jardinage au naturel dans chaque EPCI chaque année (développé dans une autre fiche OPTIGEDE)

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- optimiser les coûts en mutualisant les moyens
- délivrer le même message à tous les mayennais pour les inciter à adopter des comportements visant à réduire les déchets.
- avoir une communication efficace en alliant une campagne média grand public départementale et une sensibilisation sur le terrain au niveau locale

Résultats quantitatifs

- 25 400 visites du site internet www.ecomotives53.fr de 2010 à 2013, 6 400 personnes inscrites à la newsletter
- 4 newsletters + 1 jeu concours par an
- 2 campagnes radio/an des spots écomotivés sur france bleu mayenne
- diffusion des films dans les cinémas à Laval et Mayenne pendant 1 mois : 58 400 entrées

- diffusion au moins 1 mois dans les autres cinémas du département

Résultats qualitatifs

Bons retours sur la campagne écomotivée

Les outils sont repris et diffusés par les EPCI en charge des déchets.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Il s'agit donc de concevoir des campagnes de communication pour tout le département. Des supports d'animation ont été également développés et sont proposés aux EPCI.

Le concept

La campagne de communication « **En Mayenne, soyons tous écomotivés** » s'articule autour d'une **campagne média grand public départementale** et une sensibilisation sur le terrain avec les animateurs prévention des territoires. Des opérations de communication tests sont également initiées avec les EPCI (animation en jardinerie sur le compostage, le paillage et les alternatives aux pesticides ; animation dans un magasin de bricolage sur les déchets toxiques avec une entrée qualité de l'air intérieur). De plus, le Conseil Départemental organise tous les ans des démonstrations de jardinage au naturel (compostage / paillage, tonte mulching) sur l'ensemble du département en collaboration avec les EPCI.

Les outils d'animation

Dans une logique de mutualisation de moyens et afin d'uniformiser le message délivré aux Mayennais, le Conseil Départemental a réalisé des supports d'animation à destination des collectivités tels que des kakémonos sur les gestes de la prévention, le marquage uniforme des véhicules de collecte (5 collectivités participantes sur 12), l'édition de guides sur la bonne gestion des déchets toxiques et le jardinage au naturel, la réalisation de totems pour les déchèteries et la distribution de réglottes de tri .

Planning

En 2010, une charte graphique a été créée. Les outils suivants ont ensuite été créés :

- le site internet www.ecomotives53.fr
- des affiches sur le compostage, le tri, le réemploi, les achats malins, les déchets dangereux
- des spots radios sur les mêmes thématiques
- des mini vidéos sur ces thématiques mises en ligne sur le site internet

Puis, la campagne de communication s'est développée jusqu'à ce jour.

Le site internet vit avec l'envoi de newsletter tous les trimestres.

Les affiches ont été distribuées aux EPCI. Elles sont diffusées régulièrement dans les bus de l'agglomération de Laval.

Les spots radios sont diffusés périodiquement sur france bleu mayenne.

Par ailleurs, des outils ont été réalisés à destination des EPCI :

- le marquage des véhicules de collecte avec le slogan "je composte, je trie, je recycle, je réduis mes déchets" : 5 collectivités ont ainsi marqué leurs véhicules de collecte. Le département a également marqué les semi-remorques utilisés dans le cadre de sa compétence traitement des ordures ménagères
- des réglottes de tri : le département a élaboré la maquette. 10 EPCI sur 12 ont diffusé des réglottes (97 000 réglottes)
- des outils pour réaliser des animations : kakémonos sur les achats malins, le jardinage au naturel, les déchets toxiques, le réemploi
- des guide sur la bonne gestion des déchets toxiques et le jardinage au naturel
- la création pour la réalisation de totems en déchèterie

En 2013, le Conseil général a réalisé des mini- films sur la prévention qui sont diffusés dans les cinémas :

Vidéo sur le tri : <http://www.youtube.com/watch?v=6rVcQ9aIVLI#t=16>

Vidéo sur les achats malins : <http://www.youtube.com/watch?v=8dOCvIJgOM4>

Vidéo sur le compostage : <http://www.youtube.com/watch?v=L-cB1Udx4qg>

Moyens humains

L'équipe prévention des déchets du Conseil général coordonne les opérations, en lien avec la direction de la communication : 0,5 ETP

Le département a fait appel à une agence de communication pour réaliser les outils.

Moyens financiers

Définition de la stratégie : agence de communication : 24 000 € TTC

Création des outils, impression, vie du site internet :150 000 € TTC

Campagne média : 45 000 € TTC

Moyens techniques

Sans objet

Partenaires mobilisés

Agences de communication

Direction de la communication du Conseil général

EPCI en charge des déchets

Emmaüs

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération est originale car elle sensibilise l'ensemble des citoyens mayennais. Elle se caractérise également par l'association de tous les EPCI en charge des déchets.

Recommandations éventuelles

Il est important d'associer les EPCI en charge des déchets dès l'élaboration de la stratégie et durant toutes les phases du projet.

La mise en œuvre d'une communication à l'échelle départementale nécessite un budget important. Une communication de ce type peut être réalisée dans un autre département, en tenant compte des caractéristiques et priorités locales.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | CAMPAGNE D'INFORMATION

Dernière actualisation

Mai 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marc JANIN

marc.janin@ademe.fr

Direction régionale Outre Mer